

JEUNES LIBERAUX-RADICAUX SUISSES

Papier de position NON à la stratégie énergétique 2050

Les JEUNES LIBERAUX-RADICAUX SUISSES demandent:

- d'abandonner tout de suite de revoir la voie de la Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral, qu'il a empruntée et de l'annuler autant que possible.
- d'abandonner les nouvelles règles bureaucratiques et mesures coercitives inutiles, énoncées dans la Stratégie énergétique 2050. De nouveaux impôts et taxes élevés constituent des charges lourdes pour l'économie et les consommateurs, ce qui risque de nuire à la compétitivité suisse.
- d'arrêter immédiatement la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et la supprimer. Il ne faut pas introduire de taxes d'incitation.
- que les cantons mettraient en place une législation, en accord avec la Stratégie énergétique 2050 adoptée par la Confédération, et s'appuyer sur les innovations qui permettent les économies d'énergies ainsi que sur les besoins du marché. Il faut suivre les principes de substitution du pétrole et du gaz. Cela implique une plus grande consommation d'énergie, mais est une solution durable qui réduit de 100% la dépense sur l'étranger pour les combustibles fossiles et les carburants.
- une réduction de la redevance hydraulique, respectivement une adaptation au prix de l'électricité de marché international, (taxe publique qui grève le droit d'usage d'un cours d'eau public inscrit dans une concession), permettant de rester compétitif à l'égard des autres énergies renouvelables. En effet, l'énergie hydraulique est le pilier de l'approvisionnement en électricité de notre pays.
- que l'alimentation électrique autonome soit désapprouvée, pour éviter de favoriser uniquement certains secteurs ou certaines entreprises, qui ne pourront pas survivre à long terme dans un marché libre.
- non à une interdiction de la technologie.
- que l'utilisation des énergies renouvelables et la construction de lignes électriques ne doivent pas être classées comme „intérêt national“.
- L'abandon de l'économie planifiée en ce qui concerne l'énergie - et plus particulièrement dans les économies d'électricité ainsi que dans l'offre et la demande d'électricité. L'utilisation d'électricité et la performance économique ne peuvent pas être découplées. La route vers la société à 2000 watts est une aberration qui amène des pertes significatives de notre bien-être.

NON À LA STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE 2050	1
Argumentaire	3
Première étape de la Stratégie énergétique 2050:	4
Second étape de la Stratégie énergétique 2050:	8
Effondrement des prix de l'électricité:	9
Conséquences en Suisse:	11
Libéralisation du marché de l'électricité:	13
Conclusion:	14





Argumentaire

Le 25 mai 2011 le Conseil fédéral décide la sortie progressive de l'énergie nucléaire. Les cinq centrales nucléaires existantes, Beznau I & II, Mühleberg, Gösgen et Leibstadt devront être mises hors service à la fin de leur durée d'exploitation conformément aux critères techniques de sécurité et ne seront pas remplacées par de nouvelles installations. Cependant certaines demandes d'autorisations générales pour la construction de nouvelles centrales nucléaires sont encore en suspens. Certes le droit à l'octroi d'une autorisation n'existe pas, mais le droit implique que la procédure d'autorisation soit correctement traitée.

Sous l'émotion de l'incident de Fukushima ainsi que sous la pression des élections qui ont suivi

Le mix électrique suisse en 2013 Der Schweizer Strommix 2013



	Centrale nucléaire Kernenergie 36.4%
	Centrale au fil de l'eau Laufkraft 26.0%
	Centrale à accumulation Speicherkraft 31.9%
	Centrale thermique classique Konventionell thermische Energie 5.7%

Source: OFEN, Statistique suisse de l'électricité 2013

Quelle: BFE, Schweizerische Elektrizitätsstatistik 2013

l'évènement, l'Assemblée fédérale a donc confirmé l'approche du Conseil fédéral.

La part de l'énergie nucléaire correspond à 40% du mix de production suisse.¹ L'énergie hydraulique est la principale source d'énergie en Suisse. En 2011 les centrales hydroélectrique ont produit 33.8 TWh (1 TWh = 1 térawatt heure = 1 milliard de kilowattheures), soit environ 54% de la production d'énergie électrique nationale (62.9 TWh).²

Si, ni le parc des centrales n'est renouvelé, ni les importations ne sont renforcées, il y aura un déficit de la production électrique en Suisse à partir de 2018- 2020. Sans développement de la production d'électricité (scénario « Weiter wie bisher / poursuite de la politique actuelle »), il est prévu, selon

¹ Communiqué de presse - Un cinquième du courant consommé en Suisse est d'origine inconnue - OFEN - Berne, 29.06.2009

² Potentiel de développement de la force hydraulique au titre de la stratégie énergétique 2050 - OFEN - Juin 2012

l'étude commandée par le Conseil fédéral, un déficit d'électricité de 35.2 à 28.2 TWh en 2035 qui augmentera jusqu'à 41.8 à 32.9 TWh en 2050.³

Afin de prévenir ce déficit d'électricité, la Stratégie énergétique par laquelle le Conseil fédéral explique la transformation du système énergétique par paliers, a été élaborée. Il s'agit notamment de réduire la consommation finale d'énergie et la consommation d'électricité, tout en augmentant la part des sources d'énergie renouvelables et en réduisant les émissions de CO₂.⁴

Première étape de la Stratégie énergétique 2050:

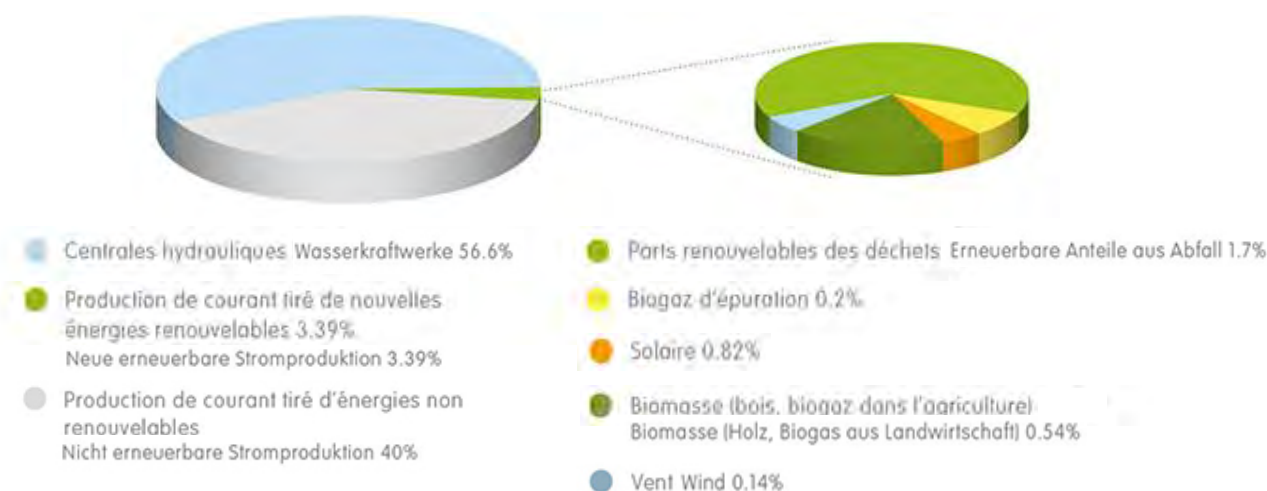
Afin d'éviter une dépendance excessive des importations d'électricité, le Conseil fédéral prévoit avec la Stratégie énergétique 2050 une promotion de l'électricité produite à partir de sources d'énergie

Part des nouvelles énergies renouvelables en 2013

Dans la production nette d'énergie en Suisse

Anteil der neuen erneuerbaren Energien 2013

An der gesamten schweizerischen Netto-Elektrizitätsproduktion



Source: OFEN, statistique suisse des énergies renouvelables, édition 2013

Quelle: BFE, schweizerische Statistik der erneuerbaren Energien, Ausgabe 2013

renouvelables, soutenue par une augmentation des subventions dans le secteur.

Dans le contexte des travaux visant à élaborer la Stratégie énergétique 2050, le Conseil fédéral a entamé une étude concernant le potentiel de développement hydroélectrique en Suisse jusqu'en

³ Die Energieperspektiven für die Schweiz bis 2050, Energienachfrage und Elektrizitätsangebot in der Schweiz 2000 - 2050, Ergebnisse der Modellrechnungen für das Energiesystem - p. 121 - une étude menée à la demande de l'OFEN - Bâle, 12.09.2012

⁴ Message du 4 septembre 2013 relatif au premier paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050 (Révision du droit de l'énergie) et à l'initiative populaire fédérale «Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative pour la sortie du nucléaire)»

2050. Le potentiel de développement hydroélectrique a été estimé sous des « conditions d'utilisation optimisées », qui supposent un perfectionnement des structures économiques et sociales. L'office fédéral de l'énergie OFEN s'attend à un potentiel de développement de 1.5 TWh par an, et sous les « conditions d'utilisation optimisées », une expansion de l'utilisation de la force hydraulique d'environ 3.2 TWh par an serait possible.

L'étude concernant le potentiel hydroélectrique de la Suisse, dans le cadre de la stratégie énergétique 2050, consigne que « ces chiffres ne doivent pas faire ignorer que la mise en œuvre effective dudit potentiel va de paire avec des incertitudes de taille. Les conditions-cadres économiques dépendent par exemple dans une large mesure de l'évolution du prix de l'électricité. Par ailleurs, l'Etat se contente de définir les conditions-cadres pour l'approvisionnement en électricité: la réalisation des centrales à des endroits appropriés est toutefois du ressort de la branche de l'électricité. »⁵

Il faut donc augmenter la production d'électricité issue des énergies renouvelable de 4 TWh au minimum d'ici 2020 et de 13 TWh d'ici 2035.⁶

Afin d'accélérer les procédures d'autorisation, le Conseil fédéral recherche une harmonisation des règles cantonales en la matière. La procédure pour les plans directeurs et les plans d'affectation ainsi que celle relative à l'étude de l'impact sur l'environnement doivent être développés en parallèle et être simplifiés. L'augmentation du supplément RPC et l'élargissement de son but font partie des premières mesures envisagées pour le financement. Par conséquent le Conseil fédéral empiète inutilement sur les compétences cantonales et communales en matière de droit de l'aménagement du territoire et de la construction.

La rétribution à prix coûtant (RPC) est un instrument de la Confédération servant à promouvoir la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables. La RPC compense la différence entre le coût de la production et le prix du marché, garantissant ainsi aux producteurs de courant renouvelable un prix qui couvre leurs frais. La RPC peut être demandée pour les technologies suivantes: la force hydraulique (jusqu'à 10 mégawatts), le photovoltaïque (à partir de 10 kilowatts), l'énergie éolienne, la géothermie, la biomasse et les déchets qui en proviennent. Le fonds RPC est alimenté par tous les consommateurs de courant, au moyen d'une taxe perçue sur chaque kilowattheure consommé.⁷

Le Conseil national s'était prononcé en décembre 2014 par 135 voix pour, 55 contre, en faveur du projet de la Stratégie énergétique 2050.

Ci-dessous, les décisions les plus importantes lors du débat au Conseil national concernant la Stratégie énergétique 2050:

L'abandon du nucléaire : Le Conseil national se décide pour l'abandon progressif du nucléaire. La chambre basse refuse une limitation légale de la durée d'exploitation des centrales nucléaires. A partir de 40 années d'exploitation, les exploitants devront développer des stratégies d'exploitations détaillées dans le but de garantir une exploitation à long terme.

Les objectifs de production : La production annuelle moyenne d'électricité des nouvelles énergies renouvelables doit atteindre 14.5 TWh en 2035 et 37.4 TWh en ce qui concerne l'énergie hydraulique. La Suisse consomme aujourd'hui environ 60 TWh d'électricité. Les centrales nucléaires produisent environ 25 TWh par an, les centrales hydroélectrique 34 TWh et les nouvelles énergies renouvelables 2 TWh.

⁵ Communiqué de presse - Etude concernant le potentiel de développement hydroélectrique en Suisse - OFEN - Berne, 04.06.2012

⁶ Communiqué de presse - Le Conseil fédéral concrétise l'orientation de la stratégie énergétique 2050 - OFEN - Berne, 01.12.2011

⁷ Rétribution à prix coûtant du courant injecté - bfe.admin.ch - Dernière modification: 22.06.2015

Les objectifs de consommation : La consommation d'énergie par personne et par an doit baisser continuellement de 16 pourcents en 2020 et de 43 pourcents en 2035 par rapport à la consommation en 2000. La consommation d'électricité par personne et par an doit baisser de 3 pourcents en 2020 et de 13 pourcents en 2035.

Intérêt national : L'utilisation d'énergies renouvelables doit être ancrée dans la loi comme étant d'un intérêt national important. Par conséquent la construction d'éoliennes et de centrales hydroélectriques doit être désormais possible.

L'aménagement du territoire : Les cantons doivent prévoir dans leurs plans directeurs, quelles régions se prêtent à la production d'électricité et quelles doivent être préservées. La Confédération ne peut pas intervenir dans ce domaine qui est de la compétence des cantons.

Les énergies renouvelables : En Suisse, depuis début 2009, la production d'électricité issue des sources d'énergie renouvelables est encouragée par la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et à l'avenir ce domaine se voit attribuer davantage de moyens financiers. Il faudra donc que les consommateurs le payent avec un supplément sur les coûts du transport du réseau à haute tension. Le supplément de prix sera de max. 1.5 à 2.3 centime par kilowatt. C'est dans cette optique que quelques 1.3 milliards de francs par an seront mis à disposition.

La promotion : La promotion des énergies renouvelables devra être favorisée pour l'alimentation du réseau en courant électrique au moment où celle-ci est la plus nécessaire durant la journée. L'énergie renouvelable sera soumise à un tarif fixe, décidé par le Conseil fédéral un an à l'avance. Le tarif pourra être modulé en périodes de livraison. A cela il faudra ajouter des primes de rachat fixes pour l'électricité verte, qui complète le produit de la vente.

L'énergie hydraulique : Pour la promotion de l'énergie hydraulique il faut introduire des nouvelles règles. Aujourd'hui les centrales d'une puissance maximum de dix mégawatt reçoivent des parts de la RPC. A l'avenir, une limite inférieure d'un mégawatt sera établie. Le projet de loi prévoit des exceptions. Des grandes centrales hydrauliques d'une puissance de plus de dix mégawatt ainsi que les petites de plus de 300 kilowatt recevront une contribution aux investissements.

L'efficacité énergétique : Un système de bonus-malus sur le marché de l'électricité vise à inciter les centrales électriques à économiser du courant. Les centrales se verront attribuer un objectif : ceux, qui atteignent leur objectif, reçoivent un bonus, ceux, qui n'atteignent pas leur objectif, devront s'acquitter d'un malus.

La taxe sur le CO₂ : Aujourd'hui, celle-ci se monte à 84⁸ Francs par tonne de CO₂. Elle ne devrait pas être augmentée pour le moment. Le Conseil fédéral obtient par contre la compétence d'augmenter la taxe à 120 francs, pour le cas où les objectifs de réduction de la consommation de combustibles ne seraient pas atteints.

L'assainissement des bâtiments : Depuis 2010 il y a des incitations financières pour les propriétaires afin d'optimiser l'isolation d'un bâtiment. Les moyens financiers pour ce programme d'assainissement des bâtiments devraient être augmentés. Ces fonds sont issus par deux tiers de la taxe sur le CO₂ prélevée sur les combustibles, et d'un tiers des budgets cantonaux. 450 millions, au lieu de 300 millions francs, des recettes de la taxe sur le CO₂ devront être à disposition pour le renouvellement des installations techniques des bâtiments. De plus, il y a de nouvelles exigences minimales qui s'appliquent aux chauffages. Les grands chauffages industriels devront eux-mêmes produire, à côté de la chaleur et de l'électricité.

⁸ Taxe sur le CO₂ prélevée sur les combustibles - OFEV - 03.07.2015

Les voitures : Les importateurs d'automobiles devront adopter de nouvelles règles en important des voitures plus écologiques. Il faudra donc réduire les émissions de CO₂ des voitures de tourisme neuves à 95 grammes de CO₂ en moyenne par kilomètre d'ici 2020. En parallèle, on prévoit d'introduire des prescriptions concernant les émissions de CO₂ pour les camions et les semi-remorques.

Les réseaux intelligents : Le conseil fédéral doit pouvoir engager les entreprises d'électricité à installer des systèmes intelligents de mesure, de contrôle et de régulation. En revanche il faudra inscrire dans la loi que le consommateur devra contrôler sa gestion de la consommation électrique – par exemple en faisant la lessive qu'à certaines périodes de la journée.

Les réclamations : Pour une transition énergétique rapide les voies de droit devront être restreintes. Les questions de droit sans portée fondamentale ne pourront plus être portées devant le Tribunal fédéral.

La session d'automne, le Conseil des Etats s'était prononcé par 39 voix contre 2, en faveur du projet de loi. L'idée de renvoyer le paquet à la Commission a été balayée par 39 voix contre 3.

Ci-dessous, les décisions les plus importantes du débat au Conseil des Etats concernant la Stratégie énergétique 2050:

Définition des objectifs pour les énergies renouvelables et les objectifs d'efficacité jusqu'à 2020 et 2035: Le Conseil des Etats réduit les objectifs pour les énergies renouvelables jusqu'à 2035 de 14,5 TWh (Conseil fédéral) à 11,4 TWh. La consommation moyenne de l'énergie par personne et par an devrait encore diminuer de 43% jusqu'à 2035 - ainsi que le propose le Conseil fédéral. La minorité, ayant demandé une diminution de 35 %, a échoué.

Les mesures d'aménagement du territoire: Il convient de faciliter le développement des énergies renouvelables (l'énergie hydraulique, les turbines éoliennes, grosses installations solaires etc.), tout en améliorant la coordination en matière d'aménagement du territoire en assouplissant les dispositions relatives à la protection de la nature. La commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie CEATE-E voulait ouvrir de nouvelles négociations afin de trouver un compromis raisonnable avec les impératifs liés à la protection de la nature et des paysages, sans remettre en cause les dispositions légales ainsi que les compétences fédérales en matière de sauvegarde des zones classées. Le Conseil des Etats s'est rallié à sa commission.

Préciser les modalités exactes de la RPC avec des versements ponctuels et la réorganisation du système de vente : Le Conseil des Etats se prononce, contrairement au Conseil national, en faveur du modèle du Conseil fédéral à propos de la commercialisation directe.

D'autres mesures d'encouragements pour des grandes centrales hydroélectriques: **La décision n'a pas encore été prise.**

Montant de la RPC pour alimenter les subventions de l'électricité verte: **La décision n'a pas encore été prise.**

Modèle mettant en œuvre des mesures d'efficacité pour les clients des compagnies d'électricité: **La décision n'a pas encore été prise.**

Montant de la taxe sur le CO₂ prélevée sur les carburants: **La décision n'a pas encore été prise.**

Interdiction de nouvelles centrales nucléaires: **La décision n'a pas encore été prise.**

*Nouvelle disposition concernant les investissements en matière de sécurité des centrales nucléaires plus anciennes (Concept d'exploitation à long terme des centrales ou respectivement une exploitation limitée dans le temps): **La décision n'a pas encore été prise.***

Second étape de la Stratégie énergétique 2050:

Compte tenu de ces restrictions brièvement parcourues et explicitées en ce qui concerne l'offre, le Conseil fédéral prévoit des mesures drastiques de réduction de la demande d'énergie allant dans le sens d'une société à 2'000 watts.⁹ En améliorant l'efficacité énergétique et en réduisant la consommation d'énergie il sera possible d'atteindre ces objectifs et donc d'adapter l'offre et la demande d'énergie. Dès 2020 le Conseil fédéral aspire à une nouvelle étape, dans laquelle il est prévu par ailleurs d'introduire un nouvel article constitutionnel pour combiner la taxe sur le CO₂ et la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) comme étant une seule taxe sur l'énergie.¹⁰

Dans le cadre d'une réforme de la fiscalité écologique à partir de 2021, il faudra combler en temps utile le déficit d'électricité envisageable dès 2020. Dès cette date il faudra placer au premier plan le développement des énergies renouvelables qui devront produire non plus 32 TWh (besoins en provisionnement de l'électricité de 35, respectivement de 28.2 TWh, voir détails ci-dessus) mais 18 TWh. Puis de réduire la production à 14 TWh en 2035, ce qui est ambitieux, car les réformes déjà engagées sont résolument poursuivies dans le but de réduire la consommation de l'électricité.

En 2050 il faudra que les mesures de régulation et d'efficacité électrique aient pu diminuer la demande d'électricité si fortement qu'il en résultera une couverture insuffisante minimale de 3 TWh en tenant compte du développement des énergies renouvelables.¹¹

En résumé, la stratégie énergétique 2050 de ces périodes, planifiée à plus ou moins long terme, aboutit à une couverture insuffisante.

⁹ Stratégie énergétique 2050: premier paquet de mesures - p. 68 - OFEN - 13.09.2012

¹⁰ Communiqué de presse - Stratégie énergétique 2050 et réforme fiscale écologique - Le Conseil fédéral met la Stratégie énergétique 2050 en consultation - OFEN - Berne, 28.09.2012

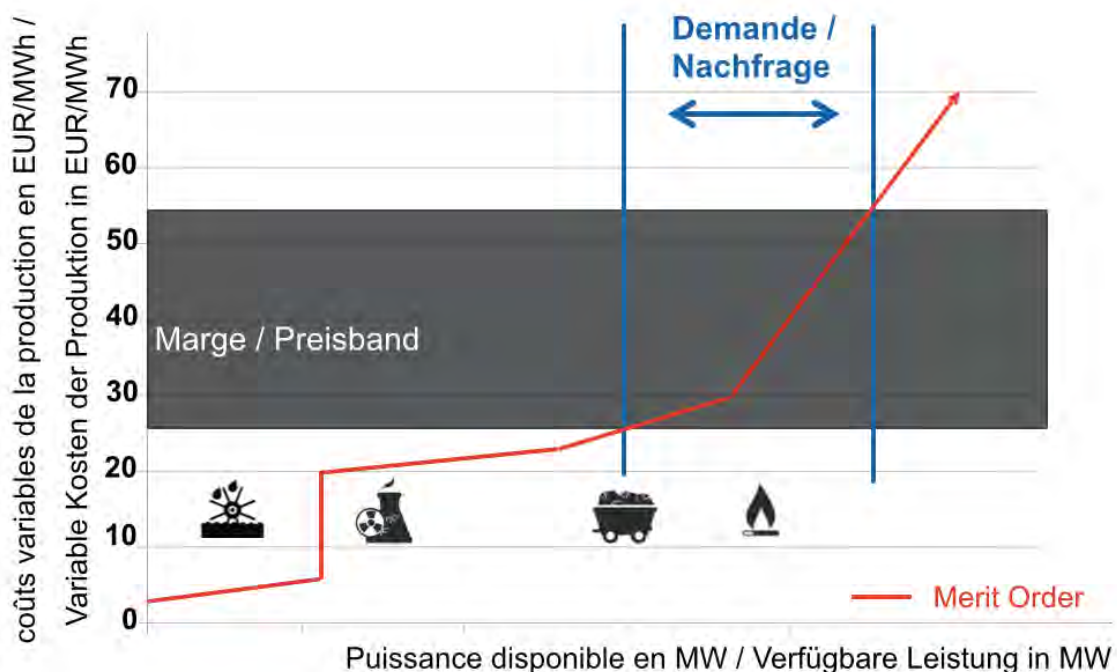
¹¹ Volkswirtschaftliche Auswirkungen der Energiestrategie 2050 des Bundesrates - IWSB - Bâle, Mars 2012

Effondrement des prix de l'électricité:

L'Allemagne dispose aussi d'un concept de développement, le Erneuerbare-Energien-Gesetz (EEG), similaire à celui de la Suisse avec la rétribution à prix courant injecté (RPC):

Cette loi allemande sur les énergies renouvelables (EEG), qui est entrée en vigueur le 1ère avril 2000, accorde une priorité aux énergies renouvelables, favorise l'électricité produite par de telles sources, et garantit à ses producteurs une rétribution du courant à des tarifs fixes.

Il existe cependant une différence importante entre la Suisse et l'Allemagne: Le soutien de la RPC est limité à environ 500 millions de francs par an, alors le Conseil fédéral et l'Assemblée fédérale ont augmenté le plafond de celui-ci. Avec la Stratégie énergétique 2050 on arrive même à un besoin de 1.2-1.5 milliards francs. On augmente donc constamment la somme prévue pour la RPC. Les fournisseurs de courant issu d'énergies renouvelables sont indemnisés par un prix qui couvre leurs frais pour le courant fourni au réseau, à condition qu'ils ne figurent pas sur la liste d'attente en raison



de ce plafond de fonds.

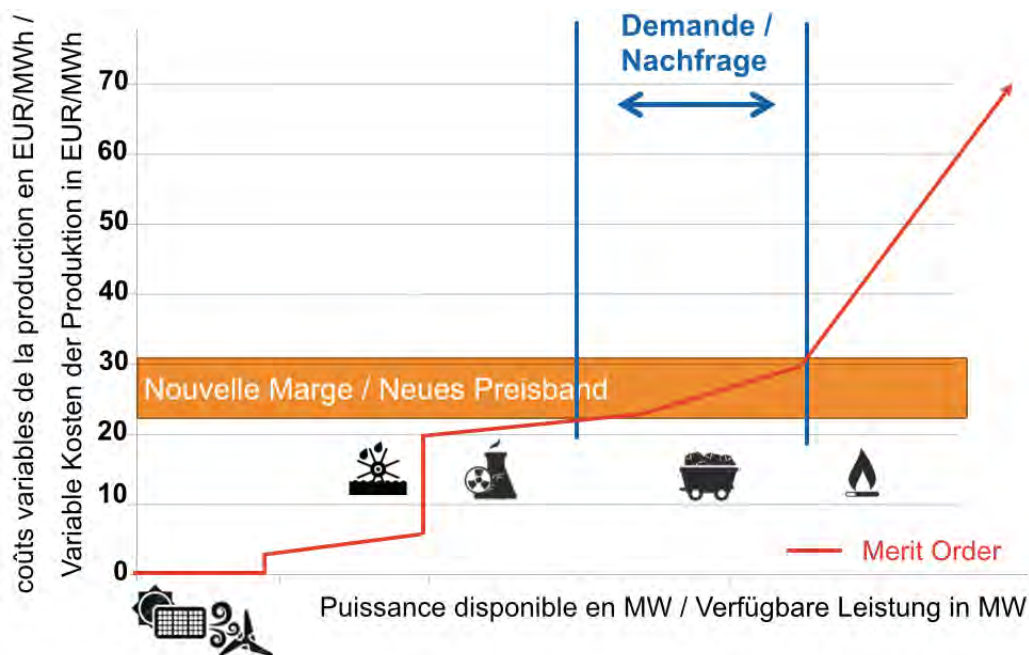
La subvention massive en Allemagne a conclu que les énergies renouvelables sont devenues pour la première fois les premières sources énergétiques en 2014 sur le mixte de production de l'électricité. La part des énergies renouvelables en Allemagne est passée de près de 5% en 2000 à 26% en 2014 de façon à ce qu'elles sont devenues les principales sources d'électricité en Allemagne, avant même le gaz, le charbon, le lignite et l'énergie nucléaire.¹²

La promotion et la subvention massive en faveur des énergies renouvelables entraîne la logique du „Merit-Order“ (préséance économique), qui consiste à faire appel aux différentes unités de production électriques, au fur et à mesure, en fonction de leurs coûts marginaux croissants. Suivant cette logique, les premières unités de production appelées sont celles produisant l'électricité dite « fatale », c'est à dire l'électricité « perdue » si elle n'est pas utilisée à un instant donné (hydraulique,

¹² Communiquée de presse - Erneuerbare Energien zum ersten Mal wichtigster Energieträger im deutschen Strommix - BDEW - Berlin, 29.12.2014

éolien et solaire). Les centrales nucléaires, aux coûts marginaux faibles, sont ensuite appelées, avant les centrales thermiques (à charbon, à gaz, voire au fuel) qui produisent de l'électricité aux pics de consommation. Enfin, les barrages hydrauliques dits « de retenue » qui stockent de l'eau, offrent une capacité de production électrique de réserve.

En Europe la politique a réagi avec une augmentation des subventions accordées aux centrales conventionnelles, au lieu de limiter d'emblée la distorsion du marché. Cette politique a créé une production en excès. De concert avec le ralentissement économique et les émissions de CO₂ basses, ils exercent une pression à la baisse des prix courants sur le prix de revient des exploitants



de centrales électriques.

Le Merit-Order est l'ordre d'activation des centrales, qui est déterminé par les coûts variables des producteurs d'électricité. En commençant par les coûts marginaux les plus bas, on met de plus en plus en marche les centrales électriques avec les coûts marginaux plus hauts aussi longtemps que la demande est satisfaite. La dernière centrale électrique avec les coûts marginaux les plus hauts, dont on a besoin pour satisfaire la demande, détermine le prix. A côté du montant de l'alimentation électrique, le montant de l'effet est aussi déterminé par la demande d'électricité et par la pente de la courbe Merit-Order, qui est influencé par les technologies et les prix des combustibles.

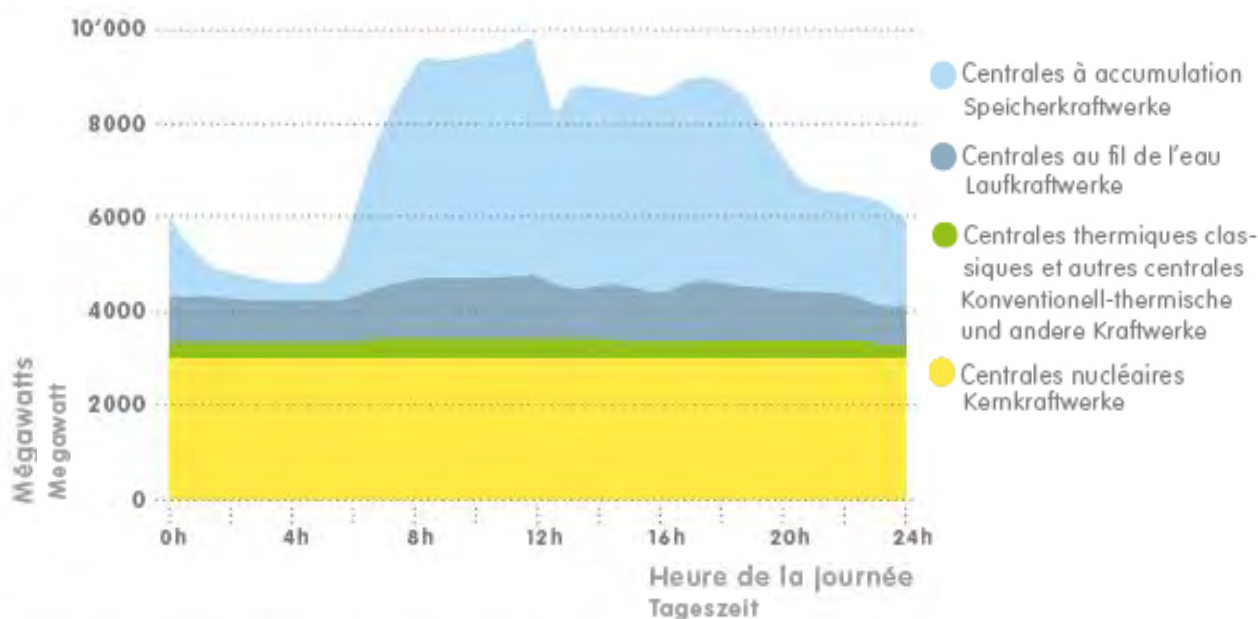
La distorsion existante et la baisse des prix du marché, qui en résulte, n'offrent aucune incitation pour les fournisseurs d'électricité à investir dans de nouvelles ou dans la rénovation des sources d'énergie conventionnelles; ceci à la différence des **nouvelles** énergies renouvelables, où grâce à des subventions les investissements assurent toujours un gain.

Conséquences en Suisse:

Les centrales électriques dans le domaine de charge de pointe, profitent de la différence entre la charge de pointe et celle de base, et sont donc très sensibles aux prix. Par conséquent, il n'y a plus d'incitation à investir. On parle donc du problème „Missing Money“ c'est-à-dire que les entreprises

Déroulement journalier de la production d'électricité

Tagesverlauf der Stromproduktion



Source: Association des entreprises électriques suisses (AES)
Quelle: Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen VSE

n'ont plus de moyens et n'arrivent plus à couvrir leurs frais fixes.

Le problème „Missing Money“ n'est pas un phénomène récent dans le contexte de la Stratégie énergétique et des subventions des énergies nouvelles et renouvelables, mais ce faisant la situation devient plus accentuée. Avec l'alimentation électrique en énergies nouvelles et renouvelables, comme l'énergie éolienne ou solaire (les deux produisent de l'énergie de manière stochastique), avec des coûts variables proche de zéro, la courbe de l'offre est repoussée vers la droite les prix baissent - temporairement même à zéro ou négativement – et donc ceci évince les centrales électriques conventionnelles du marché. Aujourd'hui ça ne touche pas encore les centrales hydroélectriques ou nucléaires, mais si la pression continue sur les prix, les deux vont s'en trouver particulièrement affectées. Les centrales électriques conventionnelles sont nécessaires afin de pouvoir combler les phases où il n'y pas suffisamment de soleil ou de vent.

De plus en plus on demande des changements à la conception du marché, pour créer de nouvelles incitations pour la construction et l'exploitation des centrales électriques conventionnelles.¹³

¹³ Kein Kapazitätsmarkt im Alleingang - Avenir Suisse - 08.11.2013

Avec la Stratégie énergétique le Conseil fédéral prévoit une augmentation des centrales hydroélectriques qui représentent les anciennes énergies renouvelables, constituant 54% du mix électrique suisse en 2013.

L'office fédéral de l'énergie OFEN a examiné dans une étude en décembre 2013 la rentabilité de 25 plus grands projets hydrauliques ou de projets tels que la surélévation du mur du barrage du Grimsel (d'une capacité >10 MW) (Perspektiven für die Grosswasserkraft in der Schweiz - OFEN - 12.12.2013) et il est venu à la conclusion suivante: "La rentabilité des grandes centrales hydrauliques est insatisfaisante dans tous les scénarios examinés. Avec une augmentation de la production, les coûts de revient moyens pondérés de l'ensemble des centrales sont de 14,1 ct./KWh, à savoir nettement plus que les prix actuels du marché de gros (5 à 6 ct/kWh)."¹⁴

Par ailleurs, à cause de la baisse des prix de l'électricité, beaucoup des producteurs d'électricité demandent une diminution, flexibilisation ou redistribution des charges, notamment des redevances hydrauliques.

La redevance hydraulique est la principale taxe frappant l'utilisation de la force hydraulique en Suisse. Selon l'article 76 de la Constitution fédérale, les cantons disposent des ressources en eau. Ceux-ci cèdent partiellement le droit de disposer. Il convient toutefois de souligner que le maximum de la redevance hydraulique est déterminé dans la constitution. Le fait est que plus de 60% des revenus de la redevance hydraulique à l'échelon national revient aux cantons de montagne comme les Grisons, Obwald, Tessin, Uri et le Valais, qui ne sont pas pris en compte pour la péréquation financière nationale.

Les Grisons, Uri et le Valais contestent uniquement la redevance hydraulique qui représente 14% de leurs recettes fiscales.¹⁵ A côté des impôts généraux ils perçoivent des redevances de concession uniques, ils participent eux-mêmes aux centrales électriques et aux entreprises interconnectés ou achètent de l'électricité à des conditions spéciales, qu'ils peuvent vendre aux clients à des prix faibles, ou au marché avec bénéfice.¹⁶

En avril 2012 l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse ont défini dans leur déclaration „Erklärung zu gemeinsamen Initiativen für den Ausbau von Pumpspeicherkraftwerken“, que l'augmentation de l'utilisation des énergies renouvelables relève le défi pour le système d'alimentation électrique européen. A long terme, il est indispensable de construire de nouveaux centres de stockage. En conclusion, l'étude conclut que de nouveaux investissements sur les centrales de pompage-turbinage sont peu justifiables en raison du changement actuel du climat des investissements sur le marché européen de l'électricité.¹⁷

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) relève par ailleurs que les prix de l'électricité (notamment à une heure de pointe), qui, depuis quelques années, se trouvent sous forte pression, remettent en cause le mode de fonctionnement tout comme la rentabilité des centrales électriques, de même celle des pompes-turbinages. Cela crée un décalage important des centrales de pompes-turbinages

¹⁴ Rapport à l'intention de la CEATE-N - Encouragement de la construction de nouvelles centrales hydrauliques (augmentation de la production) - p. 6 - OFEN - 05.08.2014

¹⁵ Rapport à l'intention de la CEATE-N - Encouragement de la construction de nouvelles centrales hydrauliques (augmentation de la production) - p. 8 - OFEN - 05.08.2014

¹⁶ Wasserzinsen als Fremdkörper im Strommarkt - Avenir Suisse - 02.10.2014

¹⁷ Communiqué de presse - Etude trilatérale sur l'avenir des centrales hydrauliques à pompage-turbinage en Suisse, en Autriche et en Allemagne - OFEN - Berne, 18.08.2014

pour l'intégration des énergies renouvelables au marché, formulée dans la Stratégie énergétique 2050, et menace son potentiel réel.¹⁸

Pendant que le marché à terme où la livraison physique, par exemple, de l'électricité ou du gaz a lieu à une date ultérieure, les échanges à court terme de l'énergie électrique se font sur le marché au comptant via des ventes aux enchères "day-ahead".

Le Conseil national espère néanmoins être proche de l'objectif de la Stratégie énergétique 2050. Il veut subventionner, à côté des petites, les nouvelles grandes centrales hydroélectriques (ayant au moins une puissance de 10 mégawatt); à coup de contributions publiques exceptionnelles, qui couvrent jusqu'à 40% des frais d'investissements.

Libéralisation du marché de l'électricité:

Avec l'ouverture partielle du marché de l'électricité en Suisse depuis 2009, les clients consommant plus de 100'000 kWh peuvent décider d'acheter l'énergie directement sur le marché libre ou de rester au service universel de l'électricité. Jusqu'à 2014 la part des consommateurs finaux qui présent alors sur le marché libre à atteint 27%. Cela correspond à 47% de la quantité d'électricité.¹⁹ L'ouverture complète corrigera les signaux tarifaires que produit cette partition du marché. Les fournisseurs suisses (et donc aussi les producteurs), soumis à la concurrence, seraient forcés de s'adapter aux tarifs du commerce en gros (européen) et de desservir les consommateurs finaux dans notre pays à des prix plus bas.

Si les prix de l'électricité sont bas en Europe, c'est notamment parce que les certificats de CO₂ coûtent de moins en moins cher. La politique climatique européenne, qui se base essentiellement sur la taxation des émissions de CO₂, n'a guère d'effets. Les certificats de 2016 se négocient actuellement à quelque 7 euros par tonne. Si l'on veut qu'ils réduisent vraiment les rejets de dioxyde de carbone, leur prix devrait être suffisamment élevés pour que les coûts (variables) des centrales à charbon dépassent ceux des centrales à gaz («Fuel-Switch») ou qu'à moyen terme, ils rendent d'autres énergies renouvelables plus compétitives. En faisant une simulation, on s'aperçoit que, compte tenu des prix actuels du charbon et du gaz sur les marchés à terme pour 2016, les coûts variables d'une centrale à houille sont supérieurs à ceux d'une centrale à gaz moderne uniquement si le prix du CO₂ atteint 50 euros par tonne.²⁰

De fait, la Suisse est intégrée dans ce système: parce qu'elle importe le niveau des prix sur les échanges transfrontaliers d'électricité, et les tarifs nationaux reflètent ainsi les coûts des droits d'émission de CO₂.²¹

¹⁸ Bewertung von Pumpspeicherkraftwerken in der Schweiz im Rahmen der Energiestrategie 2050 - p. 7 - une étude menée à la demande de l'OFEN - 12.12.2013

¹⁹ Communiqué de presse - Le marché de l'électricité commence à jouer - OFEN - Berne, 25.11.2013

²⁰ Ouverture totale du marché de l'énergie : les effets positifs - Avenir Suisse - 11.02.2015

²¹ Eine Schweizer CO₂-Steuer funktioniert im Strommarkt nicht - Avenir Suisse - 16.04.2014

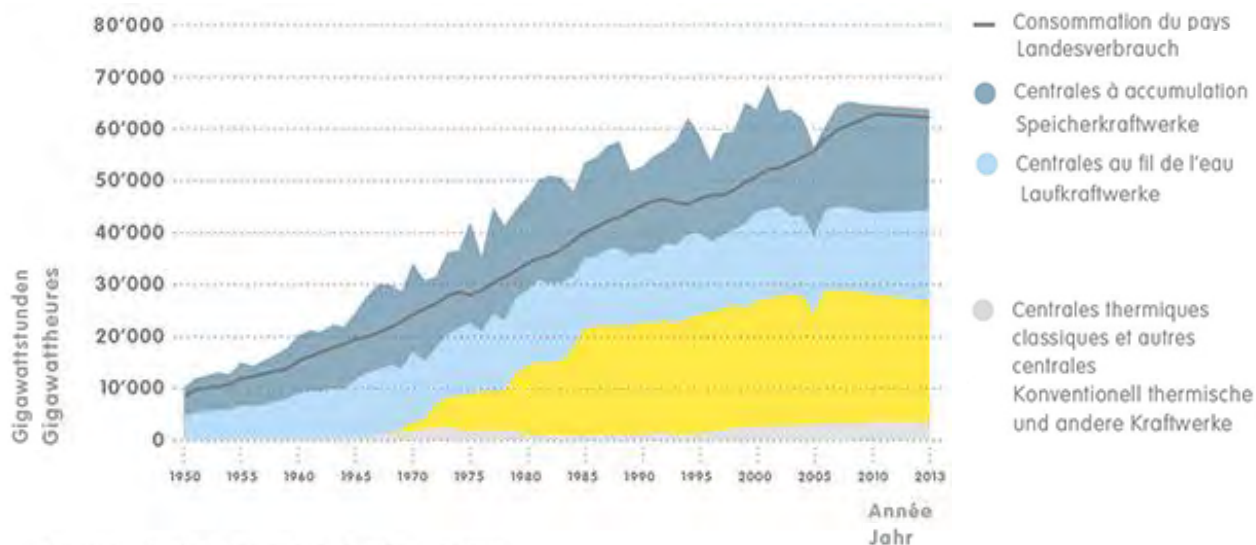
Conclusion²²:

Des liens étroits existent entre la consommation d'électricité et les performances économiques. Le Conseil fédéral veut avec la Stratégie énergétique 2050 découpler la consommation d'électricité et les performances économiques. Mais si cette hypothèse d'une rupture durable se révèle infondée ou erronée, **la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050 freinera massivement la compétitivité de l'économie suisse.**

Le progrès technologique peut apporter une contribution adéquate permettant de parvenir à une solution pour la mise en place de la Stratégie énergétique 2050, pour autant que des mesures nationales rendent des augmentations substantielles de l'efficacité énergétique possible. Mais ce n'est pas panifiable. Ces mesures politiques prises pour encourager les innovations

Production d'électricité de la Suisse selon les catégories de production depuis 1950

Stromproduktion der Schweiz nach Erzeugerkategorien seit 1950



Source: OFEN, Statistique suisse de l'électricité 2013
Quelle: BFE, Schweizerische Elektrizitätsstatistik 2013

environnementales (p.ex. la réforme de la fiscalité écologique) ne peuvent pas contrôler la vitesse d'évolution du progrès technologique. Cela s'applique particulièrement pour des petites économies ouvertes comme la Suisse, car l'évolution scientifique et technologique est un phénomène mondial. Il est également difficile de dire à quel point les coûts indésirables pour l'économie suisse peuvent être compensés. On trouve à peine des exemples de réussite des secteurs d'avenir encouragés par les pouvoirs publics, bénéficiant d'un soutien public, comme les clean Tech, piliers de l'économie verte, qui ne se trouvent pas à la fin en dépendance plus étroite envers l'Etat. Dans ce contexte, les problèmes actuels du secteur de l'énergie allemand sont un bon exemple de ce qu'il ne faut pas faire.

²² Volkswirtschaftliche Auswirkungen der Energiestrategie 2050 des Bundesrates - IWSB - Bâle, Mars 2012

Sur la base du libre choix, si les ménages décident d'adapter les toits afin de pouvoir y placer des panneaux solaires, il s'agit d'un changement social dont sa modification de préférence est un processus de perfectionnement pour maximiser le bien-être social. On est dans la situation opposée en ce qui concerne la distorsion entre le libre choix des ménages et les aides gouvernementales, ainsi que l'augmentation forcée de la production de panneaux photovoltaïques. L'industrie photovoltaïque se trouve favorisée au détriment d'autres programmes d'aide de certains secteurs industriels, mais dans ce cas le changement des structures ira de pair avec une perte nette de bien-être. Finalement les ménages ont eu à l'origine d'autres (même meilleures) idées pour l'utilisation de leur argent. Plus on subventionne, plus grande devient la perte de bien-être.

Le découplage de la croissance économique et de la consommation d'énergie envisagée par le Conseil fédéral est irréaliste. Ainsi, en Suisse durant l'année 2013, la consommation d'énergie a augmenté de 2.5 pourcent par rapport à l'année précédente alors même que les premières mesures de la stratégie énergétique 20150 avaient été mises en œuvre. Le développement économique positif ainsi que la croissance de la population ont ainsi contribué à l'augmentation de la consommation.²³

Si des mesures de politique énergétique force la diminution de la consommation d'électricité à un certain niveau prédéfini, un impact négatif sur la croissance économique est à prévoir. A l'inverse, lorsque le besoin en électricité augmente, les grandes centrales de production resteront bien évidemment nécessaires dans les prochaines décennies, dans la mesure où il faut produire l'offre d'électricité correspondant en Suisse.

La libéralisation du marché de l'électricité est un point important de la politique énergétique en 2015. A ce jour, le libre choix du fournisseur d'électricité est seulement permis aux plus grands clients. Comme l'a annoncé la conseillère fédérale Doris Leuthard en 2014, ce droit devrait être étendu à tous les clients dès 2018. Pour une réussite de la stratégie énergétique 2050, il est nécessaire d'avoir un marché électrique qui fonctionne. En outre, l'ouverture du marché semble être une condition préalable à la conclusion d'un accord bilatéral sur l'électricité avec l'UE.

Le but d'une alimentation électrique autonome - comme souvent exigée par la politique - n'est pas justifiée, ni nécessaire d'un point de vue technologique et elle s'avère économiquement insupportable. Il nous faudrait des capacités de production d'électricité supplémentaires à partir de grandes centrales pour les situations de crise, mais aussi pour l'exploitation des centrales de pompage-turbinage suisses. Ce sont les consommateurs suisses qui paient l'augmentation disproportionnée des coûts qui en résulte sur le petit marché helvétique. Il existe un risque que les subventions liées à la production de l'électricité conduisent à une allocation non optimale des ressources, à savoir au soutien d'activités à faible valeur ajoutée et à la consolidation de structures inefficaces, qui ne peuvent subsister sur le marché libre.²⁴

²³ Communiqué de presse - Consommation énergétique 2013 en hausse de 2,5 % - OFEN - Berne, 26.06.2014

²⁴ Avenir Suisse zweifelt an Selbstversorgung mit Strom - Avenir Suisse - 25.05.2011